

NOTE DE RENSEIGNEMENTS

Pour la constitution du dossier et la rédaction de l'acte,
merci de bien vouloir nous communiquer les **renseignements / documents** suivants:

MONSIEUR

NOM	
PRENOMS dans l'ordre de l'état civil	
Date et lieu de naissance	
Profession	
Domicile	
Tél. Domicile	Bureau
Mobile	Adresse e-mail
Préciser votre situation maritale : célibataire / veuf / divorcé (préciser les date et lieu du jugement et nous joindre la copie du jugement)	

MADAME

NOM	
PRENOMS dans l'ordre de l'état civil	
Date et lieu de naissance	
Profession	
Domicile	
Tél. Domicile	Bureau
Mobile	Adresse e-mail
Préciser votre situation maritale : célibataire / veuve / divorcée (préciser les date et lieu du jugement et nous joindre la copie du jugement)	

MARIAGE et CONTRAT DE MARIAGE

Mariage célébré le	à	
Contrat reçu le	par Maître	Notaire à
Préciser le régime choisi et nous adresser une copie de l'acte		
En cas de changement de régime matrimonial, nous adresser une copie de l'acte contenant changement de régime.		

Pour les Français nés à l'étranger.

Nom et prénoms du père :

Nom et prénoms de la mère :

Pour les personnes de nationalité étrangère :

- résidant en France :

1) photocopie de la carte de résident en cours de validité (le cas échéant, photocopie de la demande de renouvellement).

2) copie des extraits d'acte de naissance et de mariage traduits en français

- ne résidant pas en France - photocopie du passeport.

RENSEIGNEMENTS SUR LE FINANCEMENT DE L'OPERATION

Indiquer les références des ORGANISMES, BANQUES ou ETABLISSEMENTS FINANCIERS auprès desquels des demandes de prêts ont été (ou seront) déposées, pour me permettre d'intervenir utilement le cas échéant.

Etablissement :

Adresse

Téléphone :

Les photocopies des courriers reçus suffisent.

Montant du prêt sollicité :

Durée du prêt :

Taux hors assurance :

PROPORTIONS D'ACQUISITION

	Monsieur	Madame/Mademoiselle
Apport personnel		
Prêt personnel		
Prêt conjoint (en principe remboursement par moitié chacun)		
Total financé		

Note : Votre quote-part d'indivision doit correspondre à la réalité de votre financement. Vous devez financer le prix d'acquisition, chacun en fonction de votre quote-part d'acquisition, tant au moyen de vos deniers personnels qu'au moyen d'un emprunt.

A défaut d'un financement effectif correspondant à votre part indiquée dans l'acte, l'administration fiscale a la possibilité de vous notifier un redressement, au motif que le financement réel de l'un d'entre vous se trouve supérieur à sa quote-part déclarée dans l'acte et constitue, en faveur de l'autre, une donation. Cette donation serait alors taxée au taux de 60 %, auquel il convient d'ajouter les pénalités au taux de 0,75 % par mois de retard (sous réserve de bonne foi).

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Envisagez-vous un emploi de fonds propres (pour les époux communs en biens) ?

Envisagez-vous la vente d'un autre bien au préalable ?

Pour l'envoi de toutes correspondances, quelle sera votre prochaine adresse postale pour l'envoi de votre titre de propriété ?